



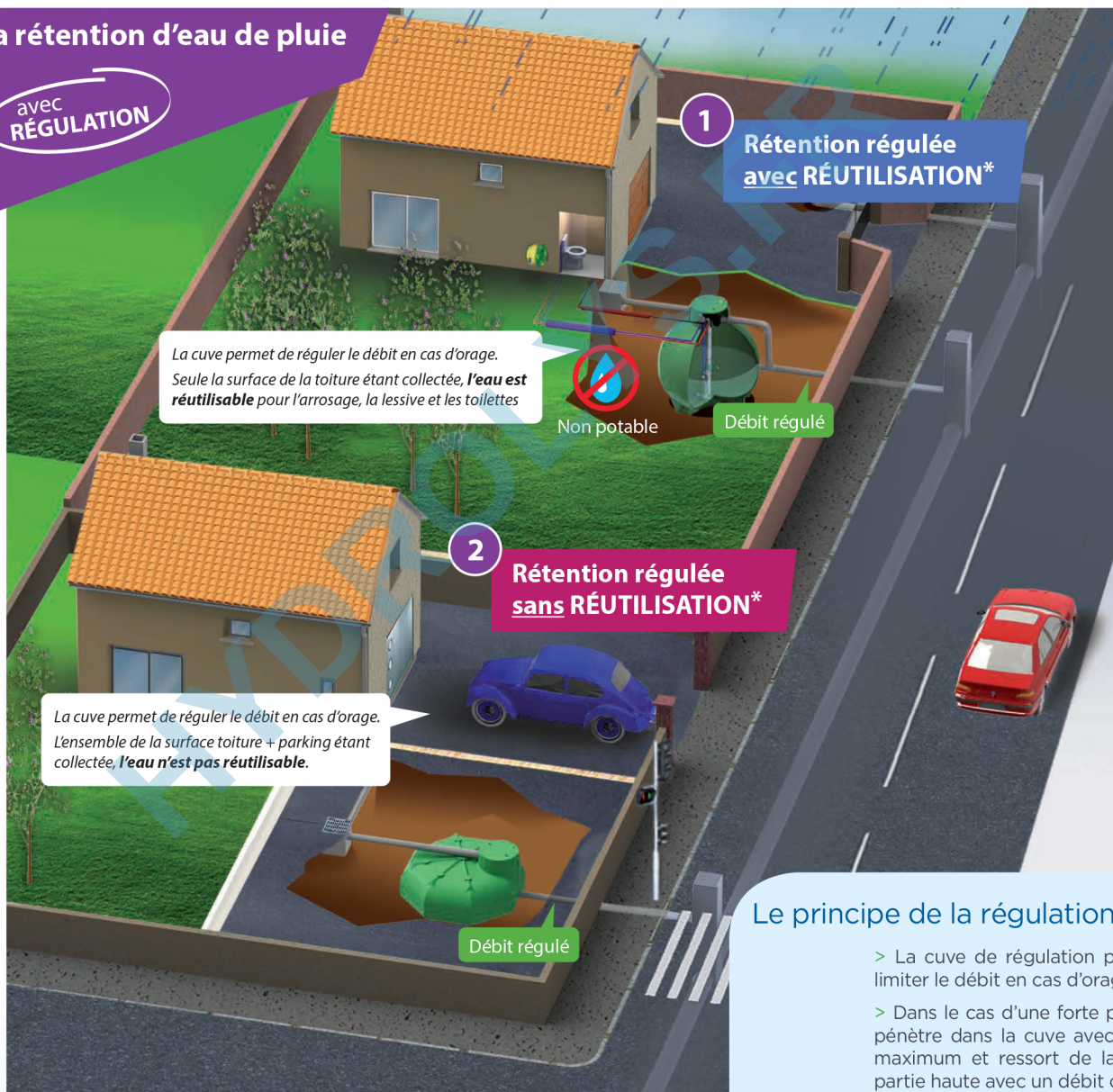
La régulation de l'eau de pluie

Les projets d'aménagement se doivent de respecter les objectifs de **gestion équilibrée et durable de la ressource en eau** : préservation des éco-systèmes, lutte contre les pollutions, prévention des inondations etc.

Dès lors, l'action de récupération des eaux pluviales doit idéalement prévoir un système cohérent de régulation, en rapport avec la pluviométrie locale et la nature géologique et géophysique des sols.

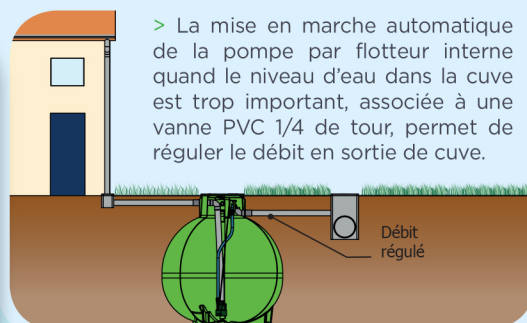
La rétention d'eau de pluie

avec
RÉGULATION



Le principe de la régulation haute

- > La cuve de régulation permet de limiter le débit en cas d'orage,
- > Dans le cas d'une forte pluie, l'eau pénètre dans la cuve avec un débit maximum et ressort de la cuve en partie haute avec un débit contrôlé.
- > La mise en marche automatique de la pompe par flotteur interne quand le niveau d'eau dans la cuve est trop important, associée à une vanne PVC 1/4 de tour, permet de réguler le débit en sortie de cuve.



Plasteau vous informe...

Le principe de la régulation basse

- > La cuve de régulation permet de limiter le débit en cas d'orage,
- > Dans le cas d'une forte pluie, l'eau pénètre dans la cuve avec un débit maximum et ressort de la cuve en partie basse avec un débit contrôlé.
- > Si le volume de la cuve n'est pas suffisant, le débit est alors évacué par le trop plein d'urgence pour éviter une inondation en amont.

